



## **Institution NOTRE - D A M E L A R I C H E**

Ecole maternelle et Ecole élémentaire Sainte-Agnès – Collège des Récollets –  
LGT St François-St Médard - LP Saint-Vincent de Paul – Pôle d'Enseignement Supérieur :  
ISCB formation continue

30 rue Delpérier – BP 45813 - 37058 Tours Cedex 1 – Tél : 02 47 36 32 00 – Fax : 02 47 38 79 74 - courriel : ndlr@ndlr.fr - site : ndlr.fr

### **Projet pédagogique et éducatif de l'Internat avec une dizaine de places labellisées "internat d'excellence"**

#### **Education au choix**

Tous les élèves choisissent leur soirée détente culture et le sujet proposé.

Avec l'autorisation des parents, les élèves peuvent bénéficier d'une soirée détente à l'extérieur, soit d'une façon exceptionnelle, soit d'une façon régulière (entraînement sportif, activité culturelle...).

Les élèves de Première et Terminale peuvent choisir de travailler certains soirs jusqu'à 23h sous réserve de le prévoir et d'en informer le surveillant du soir au début de l'étude.

#### **Education à la rigueur et à l'exigence**

Exigence d'une vie régulière avec des horaires fixes.

#### **Education au respect de l'autre**

Les études sont silencieuses pour une meilleure concentration et le respect du travail des autres : chaque élève prévoit ses besoins de déplacement ou de demande de renseignements entre 17h50 et 19h15.

Les élèves peuvent avoir leur propre ordinateur portable : l'accès Internet est possible grâce au Wi FI (entre 18h et 22h).

#### **Education à la responsabilité**

Le Contrat de vie est signé par l'élève, les parents et le chef d'établissement. Chacun est responsable des engagements communs pris les uns vis-à-vis des autres. La signature engage chacun.

Chaque groupe d'internes (les garçons du lycée, les filles du lycée, les garçons du collège et les filles du collège) est représenté par un délégué élu au début de chaque année.

Ces délégués des internes constituent une équipe d'initiative et de propositions. Ils organisent les soirées festives et participent aux réunions présidées par le Directeur.

#### **Education à l'autonomie**

Un projet d'autonomie a été élaboré pour faire grandir l'élève et le rendre autonome dans son travail.

#### **Education au vivre ensemble**

Le "vivre ensemble" implique le respect de l'autre mais il peut être aussi porteur de la joie et du plaisir d'être ensemble.

Pour favoriser ce climat de convivialité et d'amitié ainsi que pour développer une ambiance de vie familiale (la famille des internes), des soirées festives sont programmées dans l'année (première et dernière semaine de l'année scolaire, veille de Noël et jeudi saint). Il s'agit de vivre ensemble des événements et faciliter des souvenirs communs.



## Le recrutement

### Mise en œuvre d'une mixité sociale

L'établissement reçoit des jeunes de tout milieu social : une dizaine d'élèves chaque année est placée par des assistantes sociales qui repèrent des jeunes méritants de milieu social défavorisé dont les familles habitent la périphérie de Tours et les cantons ruraux du département voire d'autres départements de la banlieue parisienne.

### Mise en place d'aides financières spécifiques

L'établissement est adhérent à l'UNPEC qui gère un fonds social adossé à un contrat de prévoyance d'études ( Etudavenir) pour les élèves de l'enseignement catholique au niveau national.

## Accompagnement et soutien scolaire

### Parrainage de jeunes en difficulté

L'établissement a mis en place un parrainage de jeunes en difficulté par d'autres élèves. Cette opération se fait à trois niveaux :

- Des élèves du lycée parrainent des élèves du collège.
- Des élèves de 3<sup>ème</sup> parrainent des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.
- Des élèves du LGT **et du LP** prennent en charge un jeune un soir par semaine dans un centre social de la ville.

L'idée est de valoriser le jeune en aidant d'autres jeunes en difficulté : cette expérience change le regard que les élèves, notamment ceux du LP, peuvent avoir d'eux-mêmes et favorise leur réussite par une plus grande confiance en eux.

### Le suivi externat-internat

Un cahier de suivi circule matin et soir entre les sites d'externat et l'internat afin de garantir une prise en charge complète de chaque élève et une bonne cohésion entre tous les éducateurs : responsables de vie scolaire et responsables de l'internat.